

Bruxelles, le 8 mai 2023
(OR. en)

8491/23

LIMITE

AGRILEG 68
CONSOM 132
DENLEG 20
FOOD 28
MI 310
RECH 136
SAN 199

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de deux représentants des États membres en tant que membres titulaires et membres suppléants du conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments

1. Conformément à l'article 25, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 178/2002¹, chaque État membre désigne un membre titulaire et un membre suppléant pour le représenter au conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Les membres titulaires et les membres suppléants désignés par chaque État membre sont nommés par le Conseil.
2. Par sa décision du 7 avril 2022², le Conseil a nommé des représentants des États membres en tant que membres titulaires et membres suppléants du conseil d'administration de l'EFSA pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2026.

¹ Règlement (CE) n° 178/2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires (JO L 31 du 1.2.2002, p. 1).

² Décision du Conseil du 7 avril 2022 portant nomination de représentants des États membres en tant que membres titulaires et membres suppléants du conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (JO C 159 du 12.4.2022, p. 6).

3. Par lettre du 13 février 2023, l'EFSA a été informée du départ à la retraite de M^{me} Annelise FENGER, membre titulaire pour le Danemark.
4. Par lettre du 23 mars 2023, l'EFSA a été informée du départ à la retraite de M^{me} Hanna DUFVA, membre suppléant pour la Suède.
5. Il y a donc lieu de nommer deux nouveaux représentants pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur respectif.
6. Les membres titulaires et membres suppléants du conseil d'administration sont désignés et nommés sur la base de leur expérience et de leur expertise pertinentes en matière de législation et de politique concernant la chaîne alimentaire, y compris l'évaluation des risques, tout en veillant à ce qu'il y ait une expertise utile dans les domaines administratif, financier, juridique et d'encadrement au sein du conseil d'administration³.
7. Au 13 avril 2023, le Danemark et la Suède avaient communiqué à la présidence et au secrétariat général du Conseil le nom des candidats désignés pour les représenter en tant que membres titulaires et membres suppléants du conseil d'administration de l'EFSA.
8. La présidence et le secrétariat général du Conseil ont évalué les documents justificatifs présentés par les délégations et ont conclu que l'expérience et l'expertise des candidats désignés satisfaisaient aux exigences susmentionnées.
9. Le Comité des représentants permanents (1^{re} partie) est dès lors invité à:
 - approuver les représentants énumérés à l'annexe de la présente note;
 - recommander au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, la décision portant nomination de deux représentants des États membres en tant que membres titulaires et membres suppléants du conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 8498/23;
 - suggérer au Conseil de décider de faire publier la décision au *Journal officiel de l'Union européenne*.

³ Article 25, paragraphe 1 *ter*, du règlement (CE) n° 178/2002.

**NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES EN TANT QUE
MEMBRES TITULAIRES ET MEMBRES SUPPLÉANTS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'AUTORITÉ EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ DES
ALIMENTS**

**Nomination en tant que membre titulaire du conseil d'administration de l'EFSA jusqu'au
30 juin 2026:**

- M. Tejs BINDERUP (Danemark).

**Nomination en tant que membre suppléant du conseil d'administration de l'EFSA jusqu'au
30 juin 2026:**

- M^{me} Kristina GRANELLI (Suède).
-